



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# Discours de S.M le Roi Mohammed VI à la Place du Méchouar à Laayoune

"Louange à Dieu,

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons,

Nos fidèles sujets,

Nous voilà, scellant de nouveau le contact avec vous, aujourd'hui, dans cette ville de la résistance et de la ténacité, Nous adressant à vous au milieu de ces foules imposantes, pour lesquelles Nous éprouvons des sentiments d'affection et de fidélité à la mesure de ceux que vous vouez à Notre personne.

Nous sommes heureux de Nous adresser à Notre cher peuple tout entier, à travers vous et à partir de ces provinces bénies qui habitent le cœur de chaque citoyen marocain. Ces provinces qui, depuis l'état des Almoravides, puis le règne de Notre saint aïeul Moulay Hassan 1er et jusqu'à l'ère de l'artisan de la Marche Verte, le libérateur du Sahara, Notre vénéré père, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, sont restées une partie intégrante du territoire national et une composante fondamentale de l'entité historique et de l'identité civilisationnelle du Maroc. C'est ainsi que s'est scellée l'unité de tous les marocains autour du dépositaire du trône, pour mener le combat du parachèvement de leur intégrité territoriale pleine et entière. c'est aussi la raison de leur solide attachement aux constantes immuables et sacrées qui sont les leurs, à savoir la légitimité historique et religieuse, fondée sur la Bei'a, la souveraineté nationale pleine et entière et l'unanimité nationale sans faille, autour de ces constantes.

Notre rencontre avec vous aujourd'hui, alors que se sont révélées au monde les visées expansionnistes et hégémoniques de l'adversaire déclaré de notre intégrité territoriale, n'est que la réaffirmation de notre ferme attachement à ces constantes sacrées et notre refus catégorique de tout projet de nature à porter atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur ses provinces du sud et qui menace la paix et la stabilité dans la région du Maghreb Arabe.

Le petit-fils du Roi Libérateur, S.M. Mohammed V, l'héritier et confident du Roi Unificateur, S.M. Hassan II - que Dieu les ait en sa sainte miséricorde - et le garant constitutionnel de l'unité du Maroc, déclare, en son nom et au nom de tous les citoyens, que le Maroc ne renoncera pas à un seul pouce du territoire de son Sahara, inaliénable et indivisible.

Lorsque Nous nous sommes engagés à négocier pour une paix juste et durable, sur la base de l'accord-cadre onusien, auquel Nous demeurons, par ailleurs attachés, c'est parce qu'il a bénéficié d'une approbation et d'un encouragement internationaux larges et influents. C'est aussi et surtout parce qu'il s'inscrit dans le cadre du respect de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale, et qu'il est conforme à Notre option stratégique, fondée sur la démocratie, la régionalisation et la décentralisation ainsi que sur la préservation de la stabilité du Maghreb Arabe et la consolidation de l'unité de ses peuples, plutôt que l'émiettement de cette unité par la création artificielle d'entités factices.

C'est à partir de ces prémices stratégiques que Nous avons proclamé, dans Notre discours à l'occasion de la commémoration du 26ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, Notre ferme volonté de faire de nos provinces du sud, un modèle de développement régional intégré. Nous avons tenu à ce que la planification et la mise en oeuvre de ce développement se fassent en concertation et en association avec tous les hommes et les femmes de ces provinces, avec leurs différents conseils élus, leur jeunesse, leurs forces vives, et leurs élites économiques, sociales et culturelles.

Aussi et dans le cadre du processus visant à doter toutes les régions de notre royaume des moyens d'une gestion démocratique, décentralisée et déconcentrée de leur propre développement, annonçons-Nous, en ce jour mémorable, Notre décision de créer une agence spéciale pour le développement des provinces du sud, marquant ainsi la sollicitude toute particulière que Nous leur réservons. Nous avons donné Nos hautes instructions à Notre gouvernement pour qu'il s'attelle à la mise en place de cette institution, dans les plus brefs délais. Parce que nous tenons à ce que les programmes et les projets de cette agence soient issus de la réalité de la région et des aspirations de ses habitants, nous attendons des journées d'études dont Nous avons ordonné l'organisation ici, à Lâayoune, dans les prochaines semaines, qu'elles traduisent le plan de développement régional, pour les provinces du Sud, en projets minutieux et programmes bien définis en termes de temps et d'espace, de financement et d'évaluation. Cette agence se doit de poursuivre les efforts considérables qui ont déjà été déployés pour doter ces régions d'infrastructures et d'équipements de base, dans les domaines routier et portuaire, et en matière d'habitat, d'éclairage, et d'eau potable, ainsi que pour leur permettre d'assurer leur développement social. L'agence doit, en particulier, accorder la priorité absolue à la promotion de l'investissement productif, créateur de richesses et générateur d'opportunités d'emploi stable et digne pour les jeunes. Elle est, en outre, tenue de fructifier les atouts naturels de la région dans les domaines de l'industrie minière, de la pêche maritime, de l'artisanat, du tourisme et du commerce et de se prévaloir de ses ressources humaines qui recèlent tant de talents, d'ingéniosité, d'adresse et de force de création, et qui regorgent d'aptitudes, de potentialités et de savoir-faire en matière économique, et qui sont pétris de connaissances et d'expériences ancestrales.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en oeuvre concrète de ce projet de développement ambitieux et porteur, nous attendons du gouvernement d'en finir avec le problème de l'habitat insalubre qui prévaut dans ces provinces.

Nous appelons également le gouvernement à diligenter, en l'espace de deux ans, la réalisation de six villages de pêche, équipés d'installations maritimes, et d'aménagements pour le logement et les loisirs, et dotés de grands ports ou d'ouvrages portuaires agrandis. Avec la même insistance, nous incitons le gouvernement à accorder une attention toute particulière au secteur de l'élevage, notamment celui des chameaux et à prendre en considération les conditions d'aridité et de sécheresse. Nous l'invitons aussi à mettre à profit les atouts qu'offrent nos provinces sahariennes et à valoriser la vocation de la région comme plate-forme commerciale traditionnelle dans cet espace, notamment avec notre voisine la Mauritanie sœur.

Nous sommes convaincu que le plan de développement de nos provinces du Sud réalisera les aspirations de nos fidèles sujets, qui sont demeurés fermement attachés à leur terre, et assurera une vie digne à ceux qui rentreront en réponse à l'appel de la patrie clémente et miséricordieuse. Tels sont, fidèles sujets, habitants des provinces du sud, les fondements de notre projet de développement que nous veillerons à réaliser sur notre terre. Nous sommes sûr de notre totale souveraineté sur chaque arpent de cette terre que protègent Nos Forces Armées Royales, les membres de la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires et de la Sûreté Nationale, auxquelles nous adressons l'expression de Notre hommage et Notre considération.

Ton unité, cher peuple, et ta cohésion autour du trône qui veille à la sécurité, la stabilité et l'unité du Maroc, à la défense de son intégrité territoriale et de ses valeurs religieuses généreuses et tolérantes, demeureront ce qu'elles ont toujours été à chaque étape de l'histoire, à savoir une forteresse inexpugnable, qui protège l'entité de la nation marocaine unie, défend sa souveraineté et le conduit résolument sur la voie du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Assalamou Alaïkoum."